



Appel à projet de recherche 2018 « Islam, Religion et Société »

Ministère de l'Intérieur

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

Projet n°29-2018 : Panorama des librairies et éditeurs islamiques en France (30 000€ sur un an).

Une étude récente portée par une équipe de l'Université de Strasbourg s'est penchée sur « *L'offre de livres islamiques en France* ». Elle complète une contribution qui s'était intéressée, il y a plus de dix ans, aux librairies et aux éditeurs qui distribuent et vendent ce type d'ouvrages (El Alaoui, 2006). Or, de nombreuses librairies islamiques ont ouvert leurs portes ces dernières années, au-delà de l'emblématique rue Jean-Pierre Timbaud, dans le 11ème arrondissement de Paris, à proximité de la mosquée Omar.

Un marché en expansion... et en mutation

Comment expliquer cet essor alors même que le support numérique permet d'éviter le coût humain et financier de l'investissement dans une librairie dans sa dimension physique ? Faut-il seulement y voir un effet mécanique suscité par l'augmentation du nombre de traductions et la multiplication d'ouvrages islamiques publiés directement en langue française ? Ces initiatives traduisent-elle une reconfiguration plus globale de l'espace islamique francophone dont il conviendra d'analyser la nature et le sens ? En quoi l'émergence de nouveaux éditeurs spécialisés dans l'édition d'ouvrages religieux musulmans ou d'essais elle de nouvelles dynamiques par rapport au rôle joué par les éditeurs historiques tels que *Tawhid* (Younès, dir., 2014), Al Bouraq, Bayane, Bouchène, ou Maison d'Ennour. Peut-on voir dans ce phénomène l'expression d'une mutation à l'intérieur du champ idéologique islamique en France et en Europe ?

Modèle économiques des "éditions islamiques"

Qui sont les éditeurs historiques et mettent-ils en avant une "identité islamique" particulière ? Comment fonctionnent-ils ? Quel modèle économique permet à la majorité d'entre eux d'être pérennes à l'heure où le marché général de l'édition du livre rencontre de grandes difficultés ? Comment ont-ils réussi à perdurer dans un espace très concurrentiel ? Ont-ils trouvé une place dans le réseau des librairies non spécialisées et, dans l'affirmative, laquelle ? Quel est le rôle de structures de soutien dans le monde majoritairement musulman, notamment en Egypte, au Liban, en Arabie Saoudite et au Qatar ? Comment s'effectue la distribution de ces ouvrages, entre les éditeurs et les libraires ? L'avènement de la commande en ligne a-t-il représenté un défi supplémentaire ou au contraire une opportunité en matière de vente et de diffusion ?

Qui sont les éditeurs plus récents ? Témoignent-ils de proximités idéologiques particulières ou bien se montrent-ils ouverts à la pluralité des sensibilités intra-islamiques ? Dans quel(s) domaine(s) se spécialisent t-ils ? Quels sont les parcours et profils des anciens comme des nouveaux « entrepreneurs communautaires » (Weber) qui sont derrière ces éditions ? On s'intéressera aussi au modèle économique qu'ils ont mis en place et à leur présence sur les réseaux sociaux et sites communautaires.

Dans une perspective plus sociologique, l'étude pourra s'intéresser aux parcours des entrepreneurs à l'origine de ces librairies ou éditions et/ou les diriger.

Bibliographie indicative

EL ALAOUI, Soraya, *Les réseaux du livre islamique. Parcours parisiens*, CNRS Editions, Paris, 2006.

KERZAZI Hocine, « Introduction à l'enjeu confessionnel dans les manuels d'arabe pour francophones », *Les Cahiers de l'Islam*, 2 mars 2013, https://www.lescahiersdelislam.fr/Introduction-a-l-enjeu-confessionnel-dans-les-manuels-d-arabe-pour-francophones_a226.html .

YOUNES, Michel (dir.), *L'islam de France au miroir des éditions tawhîd*, Profac Théo, Lyon, 2014.

➤ **Disciplines concernées**

Economie, islamologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'information et de la communication, bibliométrie.

➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l'ensemble de ce projet de recherche.

➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours, éventuellement un séminaire à mi-parcours ainsi qu'une étude finale d'un minimum de 150 pages.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Vendredi 27 juillet 2018** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).